



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 92

Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de
la Solidarité sociale (3) : volet Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission de l'économie et du travail

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 92

Table des matières

Tourisme	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	16
Adoption de l'ensemble des crédits	17
Documents déposés	17

Intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

Mme Caroline Proulx

Mme Isabelle Melançon

Mme Émilise Lessard-Therrien

M. Richard Campeau

Mme Méganne Perry Mélançon

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 92

Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (3) : volet Tourisme

(Onze heures trente et une minutes)

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, bonjour. Votre attention, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, nous déclarons la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2021-2022. Une enveloppe de 90 minutes a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Boutin (Jean-Talon) sera remplacée par M. Campeau (Bourget); M. Jacques (Mégantic), par M. Girard (Lac-Saint-Jean); Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), par Mme Melançon (Verdun); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue); et Mme Richard (Duplessis), par Mme Perry Melançon (Gaspé).

Tourisme

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Pour chaque partie, nous allons procéder aux échanges entre les groupes d'opposition et la ministre par blocs d'environ 15 à 20 minutes, pour permettre à chaque groupe d'écouler graduellement son temps de parole. Le temps d'échange inclut les questions et les réponses. Il y aura quatre mises aux voix de ces crédits à la fin, qui seront effectuées aux alentours de 13 heures.

Discussion générale

Alors, nous sommes maintenant prêts à reconnaître une première intervention du parti de l'opposition officielle, par un premier bloc d'échange de 19 minutes, avec la députée de Verdun.

Mme Melançon : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi d'abord de vous saluer et de saluer la ministre, de saluer tous ceux et celles qui accompagnent la ministre. Je sais que l'étude des crédits, c'est une longue préparation. Permettez-moi de saluer le député de Bourget, que je retrouve avec plaisir aujourd'hui, et ainsi que les collègues des autres oppositions. Considérez-vous salués.

On va parler aujourd'hui, donc, pendant 1 h 30 min, de tourisme, et c'est très rapide, 1 h 30 min, pour faire le tour de la situation, parce que la situation de la crise sectorielle, là... puis je vais l'appeler comme ça. Bien sûr, il y a la crise sanitaire, mais il y a une crise, aussi, sectorielle. Que ce soit en culture ou en tourisme, pour moi, je vois que ce sont deux secteurs qui sont vraiment affligés par la crise, on l'a vu, là, avec des spécificités pour le tourisme. Je pense notamment à la fermeture des frontières, au fait qu'il n'y a pas de rassemblement, donc on parle des festivals, bien entendu, le fait qu'il n'y a pas de tourisme d'affaires — un tourisme d'affaires, c'est un tourisme qui est payant — qu'il n'y ait pas de tourisme sportif non plus, ça devient un peu lourd pour les industries et les entreprises touristiques. Heureusement, il y a eu de l'aide du fédéral pour qu'on puisse y avoir un certain maintien de noyaux d'employés, là, dans les entreprises.

Mais là il y a autre chose qui vient, en plus de la crise sanitaire, puis on le sait, là, on a fait un tour de calendrier complet, c'est une année que les entreprises touristiques ont dû subir. Et là on entre dans une nouvelle crise, qui est celle de la crise du manque de main-d'oeuvre, et, avec la belle saison qui s'en vient, on s'en va dans le mur. On l'a vu, là, c'est presque 10 %, 10 % des emplois, parce que le monde touristique, c'est à peu près 400 000 emplois. Je regarde la ministre, là, 400 000, 402 000 emplois, mais là c'est 40 000 postes qui sont à combler. Il y avait déjà une pénurie de main-d'oeuvre avant la pandémie, et là on est en plein dedans. Il y a des hôteliers qui m'ont appelée en me disant : Je ne sais pas si, cet été, je vais être en mesure d'ouvrir l'hôtel à sa pleine capacité parce que je manque de monde. J'ai des gens qui ont des attractions, qui me disent : Je ne sais pas comment on va faire pour rouler sept jours sur sept avec la belle saison parce que je manque d'employés. Alors, moi, devant la situation, là... On l'a vu, certaines entreprises, là, ont dû remercier jusqu'à 70 % de leurs travailleurs. Puis de ce chiffre-là, ils savent très bien qu'il y a 40 % qui ne reviendront pas.

Alors, moi, ce que j'aimerais savoir : Est-ce que la ministre reconnaît qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre dans l'industrie touristique?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : ...de saluer les collègues : la députée de Verdun, la députée de Gaspé, le député de Bourget. Les équipes du ministère : sous-ministre... sous-ministre adjoint, P.D.G. du Parc olympique, maintenant, de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Et évidemment les équipes par intérim du côté du Palais des congrès. Également heureuse de me retrouver ici.

Vrai que la dernière année a été difficile, mais je suis vraiment fière, Mme la Présidente, de la réponse du gouvernement du Québec, de l'appui, du soutien en temps réel. Et ça va se poursuivre, là, au cours des prochains mois et des prochaines années, ce soutien-là, à l'ensemble du tissu touristique, qui est très, très large, on en convient, il y a plus de 50 secteurs d'activité chez nous en plus de nos sociétés d'État. Et moi, je suis fière de la réponse de mon gouvernement depuis le début de cette crise-ci.

Oui, vrai, à peu près 400 000 travailleurs, travailleuses. Il faut voir, Mme la Présidente, que, malheureusement, avant mon entrée en poste comme ministre du Tourisme, il y avait déjà un déficit, il y avait un déficit de près de 22 000 au sein de notre industrie, là. Et c'est important de souligner que, donc, bien avant mon arrivée, il y avait déjà un enjeu lié à la main-d'oeuvre dans l'industrie touristique. Donc, oui, important de le dire, qu'il ne date pas d'hier et que c'est vrai que ça s'est accentué, évidemment, depuis le début de la pandémie.

Depuis le début de la crise, on est conscients, là, qu'il y a des enjeux liés à la main-d'oeuvre et on est en action, depuis le début de cette crise sanitaire là, auprès de nos entreprises touristiques. 3 millions de dollars de mise en oeuvre d'actions qui favorisent non seulement l'attraction... parce que l'attraction, c'est une chose, mais nous devons également, comme ministère responsable, retenir ces employés-là auprès de nos entreprises touristiques.

Notre gouvernement a d'ailleurs mis sur pied un groupe d'action main-d'oeuvre en hôtellerie. La députée de Verdun faisait justement référence aux appels qu'elle avait eus de la part de certains hôteliers. Donc, je tiens à réitérer ici que le gouvernement a donc mis sur pied un gouvernement... groupe d'action, pardon, pour la main-d'oeuvre en hôtellerie. On suit de très, très près ces travaux, Mme la Présidente, qui ont cours présentement.

Et, en plus d'augmenter l'achalandage dans les entreprises pour maintenir les emplois, j'ai déployé, depuis juin dernier, 28 millions de dollars de mesures incitatives : Passeport Attraités, Explore Québec sur la route, l'édition spéciale de la carte de la SEPAQ. Donc, ces mesures-là, Mme la Présidente, pour conclure, font en sorte que nous pouvons non seulement attirer des jeunes et moins jeunes dans notre industrie touristique, mais également de garantir la pérennité de ces emplois-là et de les garder chez nous.

Mme Melançon : Pourtant, on a l'impression que le gouvernement actuellement est en train de ramer, mais pas tout le monde du même côté. Il y a un diagnostic des 500 professions au Québec, là, qui a été fait par le ministère du Transport, puis aucune des professions du secteur touristique ne se trouve dans la liste avec un déficit ou une pénurie. Aucun. Comment on explique ça?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, ça, Mme la Présidente, je ne commenterai pas un rapport ou une étude que je n'ai pas eu l'occasion de lire. Si la députée de Verdun peut me l'envoyer, ça me fera plaisir.

Revenons sur les enjeux liés à la main-d'oeuvre. On a donc annoncé un certain nombre de mesures. C'est important de...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...poser d'autres questions, étant donné que vous ne voulez pas commenter sur sa question du rapport, elle va vous poser d'autres questions. Veuillez attendre, s'il vous plaît. Merci.

• (11 h 40) •

Mme Melançon : Merci, Mme la Présidente. Donc, je vous enverrai avec plaisir ce rapport-là, je pense que c'est important que vous puissiez en prendre connaissance puis que vous puissiez en parler aussi avec le ministre du Travail, parce qu'honnêtement, là, c'est catastrophique. Puis moi, quand je parle avec les hôteliers, notamment, je me demande qu'est-ce qu'on doit leur répondre, qu'est-ce qu'on doit leur répondre pour la suite des choses quand eux se disent : Il n'y aura pas une relance totale, parce que je manque actuellement cruellement d'employés.

La Présidente (Mme Isabelle) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Merci. Pardon, Mme la Présidente, je pensais que vous deviez me donner la parole. La relance, elle se fait lentement et sûrement, Mme la Présidente, au fur et à mesure que nous sortons de cette crise sanitaire. Il y a d'excellentes nouvelles, avec de la vaccination, il y a d'excellentes nouvelles de cette sortie de tunnel.

Et, dans un récent sondage, en souhaitant que la députée de Verdun l'ait vu, également, qui était mené par la firme Léger, on a sondé l'ensemble ou une proportion très élevée des gens qui travaillent dans l'industrie touristique, et tous ont manifesté leur intérêt à revenir le plus rapidement possible travailler au sein de secteurs qui les passionnent depuis toujours. Donc, moi, je suis rassurée de voir ces chiffres-là. Le gouvernement du Québec travaille, comme je le dis, là... parce qu'on revient sur les hôteliers, Mme la Présidente, donc je tiens à réitérer, là, que notre gouvernement, conjointement avec le ministre du Travail, puisqu'on y faisait référence, un groupe d'action qui est spécifique à la main-d'oeuvre en hôtellerie... on a également annoncé récemment, avec l'ITHQ, des programmes spécifiques qui vont venir soutenir des étudiants, des étudiantes qui travaillent à l'institut ou, en fait, qui étudient à l'institut de l'hôtellerie du Québec. Donc, le gouvernement est en action, et on aura l'occasion de partager les conclusions des travaux de ce groupe d'action pour la main-d'oeuvre en hôtellerie dès que le rapport nous sera présenté, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci.

Mme Melançon : Merci, Mme la Présidente. Comme on n'a pas beaucoup de temps, hein, je vais demander qu'on raccourcisse un peu, là. Moi, j'essaie de voir... pour avoir le même temps de réponse.

On sait que, cette année, là, les techniques en tourisme ont vu la baisse la plus considérable, 40 % de moins de candidatures au premier tour, cette année. Il y a Liza Frulla, que la ministre connaît bien, de l'ITHQ, qui «craint que ce manque de nouveaux diplômés entraîne de graves conséquences pour l'avenir de l'industrie». Et ça, c'est tiré de la revue de presse, là, *Les étudiants québécois bourent les programmes en tourisme et en hôtellerie*. Ça, c'est en temps réel, c'est ce qui se passe.

J'entends la ministre dire : Bien, moi, je suis confiante. Honnêtement, je pense que ça prend un peu plus que ça. Je pense qu'on doit se ressaisir rapidement. 40 000 postes à combler, ça ne se fera pas du jour au lendemain. C'est inquiétant, bien sûr, avec l'été qui s'en vient, pour offrir aux Québécois et aux Québécoises le meilleur service possible, là, dans nos attractions, dans nos hôtels, dans nos festivals.

Moi, ce que je ne comprends pas à ce moment-ci, c'est comment est-ce que le gouvernement peut reconnaître la pénurie de main-d'oeuvre en tourisme actuellement, puis, de l'autre côté, offrir toutes les requalifications vers d'autres domaines de main-d'oeuvre au Québec.

Mme Proulx (Berthier) : C'est important de préciser que — je reviens sur le sondage — oui, la requalification, c'est important. Il y en a qui font de la requalification spécifique à l'industrie hôtelière, soit dit en passant. Alors, c'est extrêmement important.

Maintenant, revenons sur cette pénurie de main-d'oeuvre, parce qu'il manquait 20 000 employés au sein de l'industrie touristique avant mon arrivée, Mme la Présidente. Avant qu'il en manque 20 000, il en manquait 15 000, puis, avant qu'il en manque 15 000, il en manquait 10 000, et, avant qu'il en manque 10 000, il en manquait 5 000. Alors, moi, je pose la question bien candidement à la députée de Verdun : Est-ce que quelqu'un n'avait-il pas, pardonnez-moi l'anglicisme, flagué, levé le drapeau, rendu à 5 000, 10 000, 15 000, 20 000 emplois qui étaient déficitaires dans l'industrie touristique? Le gouvernement précédent ne l'avait pas reconnu. Nous, on le reconnaît et on y travaille, Mme la Présidente.

Mme Melançon : Bon, moi, j'ai le goût de parler avec du sérieux, parce que, là, j'ai les gens de l'industrie qui nous écoutent. Puis là, si c'est pour être des lignes de presse des 15 dernières années, là, bien, on va se le dire, on va fermer ça puis... Moi, je pose des questions en temps de pandémie. C'est là où on en est actuellement.

Là, en temps de pandémie, là, il y a du monde qui sont en train de laisser leur gagne-pain. Puis là je parle d'hôteliers qui ne sont pas riches puis je parle de plein de gens dans l'industrie, là, qui, du jour au lendemain, là, ont vu fermer leur industrie complètement, puis la ministre m'arrive avec des phrases en disant : Oui, mais avant il en manquait. Je m'excuse, Mme la Présidente, là, c'est fâchant, là.

Moi, je pose des questions pour : En pleine pénurie, où est-ce qu'on s'en va? Si on n'a pas de réponse, qu'on le dise, mais, s'il vous plaît, les lignes de presse, ce n'est pas pour ça qu'on est là, là, aujourd'hui. Il y a du monde qui nous regarde. Il y a du monde qui ont laissé... qui ont remis leurs maisons, là, sur des hypothèques. C'est de ça qu'il est question. Ça fait que j'aimerais ça, s'il vous plaît, qu'on puisse obtenir des réponses, puis, si on n'en a pas, bien, qu'on le dise, puis, si on n'a pas vu ce que le ministère du Travail a fait, bien, comme la ministre l'a faite, là, qu'elle le dise, puis c'est correct. Mais là je m'excuse, Mme la Présidente, mais c'est un peu fâchant d'avoir ça comme réponse. Je pose des vraies questions qui me sont données, là, par du monde qui nous écoute actuellement. Je pense aux associations hôtelières, là, notamment. Je pense aux restaurateurs qui écoutent. Je pense aux gens des attractions qui ne savent pas comment ça va se passer cette année. C'est à eux autres que je pense, moi, actuellement.

Ça fait que moi, ce que je voudrais savoir... Mme la Présidente, hier, là, le premier ministre a fait une déclaration assez surprenante lors de l'étude des crédits du ministère du Conseil exécutif, et, lors de l'échange avec la cheffe de l'opposition, il a dit : Il y a actuellement 140 000 postes au Québec qui ne sont pas comblés, mais ce que je dis, et qui est très différent de ce quelle dit, en parlant de la cheffe de l'opposition, c'est que, dans les 140 000 postes non comblés, il y a 30 000 postes qui sont des emplois bien payés, au-dessus de la moyenne, 110 000 qui sont en bas de la moyenne. Ce que souhaite la cheffe de l'opposition, c'est qu'on attire des immigrants pour combler les postes qui sont moins bien payés. Là-dessus, on est en désaccord. On se concentre, nous, sur les postes qui sont payants, qui sont bien payés, donc les 30 000 postes, puis ça avance très bien. Les ministres de l'Emploi, de l'Immigration et de l'Enseignement supérieur, on s'est concentrés sur ces 30 000 postes payants. Elle répond quoi? Comment elle répond aux gens, là, des hôtels, qui savent très bien qu'ils ne sont pas capables de donner des salaires de 70 000 \$ puis de 80 000 \$ comme le premier ministre veut?

Mme Proulx (Berthier) : Il y a des emplois très lucratifs, Mme la Présidente, au sein de certains grands hôtels dans la région de Québec, Sherbrooke, Montréal, Trois-Rivières. Des gens qui sont des gestionnaires hôteliers de très haut niveau, qui ont des compétences très élevées. Vrai qu'il y a beaucoup d'étudiants, également, qui aiment embrasser, durant la période estivale, des emplois qui sont dans l'industrie touristique. Il y a... Les formations auxquelles fait référence la députée de Verdun, les travailleurs du secteur touristique peuvent suivre des formations de rehaussement de compétences dans le cadre du fameux programme qui a été lancé par mon confrère le ministre du Travail.

Il n'y a pas de solution miracle, Mme la Présidente, pour régler un enjeu de main-d'oeuvre en tourisme. Clair que les défis sont nombreux, et ça persiste depuis de nombreuses années, mais on va continuer de poser des gestes nécessaires pour continuer de recruter des gens dans notre industrie. Et, au cours des prochaines semaines, on aura de très, très bonnes annonces à présenter aux collègues des oppositions en ce qui a trait à la main-d'oeuvre au sein de notre gouvernement.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Je veux juste souligner qu'il reste 2 min 30 s.

Mme Melançon : Merci, Mme la Présidente. Je trouve ça surprenant d'entendre la ministre dire : Bien, il y a des étudiants, puis ça va venir combler. Actuellement, là, les gens du milieu touristique n'ont aucune prévisibilité. Donc, un étudiant qui vient voir un hôtelier, par exemple, puis il dit : Bien, moi, je serais prêt à commencer. Puis l'hôtelier, il dit : Bien, moi, je ne peux pas te dire, là, je ne le sais pas, comment ça va se passer dans les prochaines semaines. Il va faire, quoi, l'étudiant? Vous avez travaillé avec des étudiants toute votre vie, Mme la Présidente, bien, il va prendre les jambes à son cou puis il va aller chercher un emploi dans un secteur. C'est ça qui arrive actuellement. Les employeurs dans le monde touristique, actuellement, ne sont pas capables d'avoir de la prévisibilité, donc ils ne sont pas très, très attrayants. Ça, c'est une première chose.

L'autre chose, c'est que, justement, le Service régional d'admission du Montréal métropolitain, là, le SRAM, dit qu'actuellement il y a des diminutions terribles, puis je ne sais pas si la ministre sait de combien cette baisse représente en étudiants, là, mais, selon ce qu'on a vu au ministère de l'Enseignement supérieur, dans les crédits, dans les livres de crédits, c'est moins 680 inscriptions. Donc, la spécialisation va être très difficile, le recrutement est difficile. Qu'est-ce qu'on fait? Il est où, le plan de match?

• (11 h 50) •

Mme Proulx (Berthier) : J'ai parlé à plusieurs, plusieurs, plusieurs étudiants, je l'invite à consulter les publications sur nos médias sociaux. Je les ai rencontrés, ces étudiants-là. Et, de façon régulière en tourisme, ceux qui sont, entre autres, au baccalauréat, malgré le contexte... Et, de façon très, très candide, j'ai demandé à ces gens-là comment ils se sentaient, dans un contexte pandémique, d'avoir choisi le plus beau métier du monde, et ces jeunes-là, très passionnés, je les sens motivés, ils sont là.

Et je ne partage pas le discours de la députée de Verdun, parce que moi, à la lumière de nombreuses rencontres avec de nombreux étudiants, qu'ils soient du collégial ou encore qu'ils soient du niveau universitaire... sont très emballés à l'arrivée de l'été touristique. Je comprends qu'il y a un sentiment d'incertitude, là. On est en situation de crise sanitaire et on ne peut pas dissocier ce que vit l'industrie touristique, puisque nous sommes encore en crise sanitaire et qu'on est à travailler à cette troisième vague.

D'ailleurs, en terminant, puisqu'on parlait de Mme Liza Frulla, il y a d'ailleurs, dès l'automne prochain, un... un baccalauréat, pardon, à l'ITHQ, en accueil, qui va être offert aux étudiants et aux étudiantes du Québec et de l'étranger d'ailleurs, qui vont choisir l'ITHQ.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la ministre. Alors, ça met fin au premier bloc d'échange. Nous poursuivons cette fois-ci avec le deuxième groupe d'opposition, avec la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...14 minutes.

Mme Lessard-Therrien : 14 minutes. Parfait, merci. J'avais envie de vous entendre, Mme la ministre, de votre... vos idées sur le tourisme durable versus les intentions de votre gouvernement au niveau du développement industriel au Québec.

Vous avez parlé beaucoup, au cours des derniers mois... vous avez beaucoup encouragé les Québécois, les Québécoises à redécouvrir leur territoire, qu'on a un territoire magnifique au Québec, notamment de par ses espaces naturels, ses paysages grandioses, ses lacs, ses rivières, les fjords, les baies, le fleuve, les montagnes. On a beaucoup encouragé les Québécois à se réapproprier leur territoire, le redécouvrir, le revisiter. On sait aussi comment le territoire est une échappatoire, avec la situation pandémique actuelle qui est extrêmement difficile pour la santé mentale des gens, puis on a constaté qu'il y a comme eu un mouvement naturel qui s'est orchestré pour retrouver nos espaces naturels.

Le tourisme intrarégional va vraiment bénéficier de ce nouvel engouement-là pour nos espaces, pour notre plein air, mais malheureusement, au gouvernement, on encourage beaucoup des projets industriels du siècle dernier, hein, on peut penser à Gazoduc, GNL Québec, mais aussi aux coupes forestières de votre collègue au ministère des Forêts, qui autorise des coupes forestières dans des secteurs à haute valeur écologique, notamment dans des projets d'aires protégées qui ont été refusés, des projets d'aires protégées qui étaient portés par des citoyens, qui étaient portés par des gens du tourisme dans certaines régions. Et là, dès cet été, il y a des citoyens qui vont être privés de magnifiques territoires qui auraient pu être valorisés pour l'industrie touristique. Je me demande : Est-ce que vous trouvez que c'est cohérent avec la vision que vous portez, vous, au Tourisme?

Mme Proulx (Berthier) : Merci. Bonjour, Mme la députée, heureuse de vous voir. Je regarde ma collègue au ministère du Tourisme, Mme Bouchard, je vais en profiter pour la remercier, parce que, dès mon entrée en poste, de faire du tourisme responsable et durable, dans la première semaine, ça a été mentionné, et j'étais extrêmement fière de travailler avec toute l'équipe du ministère à produire un premier plan de tourisme responsable et durable, pour la première fois de l'histoire du ministère, avec une enveloppe de 30 millions de dollars, qui est un premier pas, là, pour positionner le Québec à l'international comme étant une destination responsable et durable. Moi, mon rôle comme ministre du Tourisme, c'est de faciliter l'accès pour les visiteurs, qu'ils soient... vous le mentionnez avec raison, là, particulièrement du Québec cette dernière année, mais, à terme, ceux d'international, à des environnements naturels d'exception — on en a beaucoup au Québec — de façon responsable et durable.

Les possibilités sont vraiment immenses en tourisme nature, aventure, écotourisme. On en a été témoins cet été, ou l'été dernier, je devrais dire. Et la priorité demeure, pour moi, de respecter les milieux, de respecter les collectivités. Je travaille de très, très près avec, entre autres, le ministre de l'Environnement, des Forêts, des Faunes et des Parcs et également le ministre des Ressources naturelles. On a tous la même volonté, Mme la députée, c'est qu'on ait un Québec plus vert, reconnu à l'échelle mondiale pour ses actions environnementales. Le ministre de l'Environnement a annoncé l'atteinte de l'engagement des aires protégées à 17 % de notre territoire en 2020. Mais ce n'est pas une fin en soi. On s'est d'ailleurs engagés à protéger près de 30 % du territoire d'ici 2021.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Merci, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Donc, c'est un travail qui se fait avec le ministre des Forêts, Faune et Parcs, avec le ministre de l'Environnement, MERN et nous.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. On va essayer de respecter le temps. Ça vous va? Si je vous dis merci, c'est parce que le temps a comme été un peu écoulé, là, pour répondre. Ça vous va? Merci beaucoup. Alors, nous continuons.

Mme Lessard-Therrien : Bien, moi, je vous entends bien quand vous dites «faciliter l'accès». On veut miser sur le tourisme de nature. Je comprends que la clientèle internationale, elle est friande de nos grands espaces préservés, sauvages, naturels. En même temps, vous avez vu comme moi ce qui s'est passé l'été dernier du côté de la Gaspésie, ce qui a été fait sur les plages de la Gaspésie, l'achalandage surdimensionné de la rivière Bonaventure, qui a même porté atteinte à l'intégrité de cette rivière-là. Puis, en ce moment, il y a beaucoup de discussions, à savoir comment on va la gérer, cette rivière-là, pour s'assurer qu'elle reste le joyau qu'elle est en ce moment.

Et je pense que vous... Dans le fond, ce qu'on veut faire, c'est... Ce qu'il faut faire, c'est qu'il faut déconcentrer l'activité touristique. Parce qu'en ce moment, quand on va dans nos sentiers de la SEPAQ, si on est une autoroute de monde, ce n'est pas l'expérience à laquelle s'attend la clientèle internationale, entre autres, puis même la clientèle québécoise. Il n'y a rien de plaisant à être... de se promener à queue leu leu dans un... au Mont-Sutton, là. On s'entend là-dessus. C'est pour ça qu'il faut les multiplier, ces endroits-là.

Puis moi, je veux vous parler du cas précis de la rivière Péribonka. La rivière Péribonka, c'est l'affluent principal du Lac-Saint-Jean, il y a encore des caribous forestiers, il y a des forêts vieilles de plus de 300 ans. Vous disiez : On va faire des projets qui vont être portés par les collectivités. Bien, ça, c'en est un. Depuis 10 ans, il y a des gens qui se mobilisent, partout au Saguenay—Lac-Saint-Jean, pour développer ce projet-là. Ils ont reçu l'appui de toute l'industrie touristique régionale, il y a des milliers de citoyens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, des nombreux groupes environnementaux du Québec... Le ministère de l'Environnement avait donné son aval pour ce projet d'aire protégée là, puis ça a été bloqué au ministre des Forêts. Et là, dès cet été, il va y avoir des coupes. Puis je ne sais pas si vous savez c'est quoi, là, une coupe forestière.

M. Campeau : ...

La Présidente (Mme Isabelle) : Pardon?

M. Campeau : Je vais faire un appel d'ordre au niveau de la pertinence. On est en train de parler du ministère des Forêts, on ne va pas demander à la ministre du Tourisme de répondre au ministère de la Forêt, et on parle... on veut parler d'aire protégée puis on a...

La Présidente (Mme Isabelle) : Elle n'a pas posé sa question encore. Je vais vous inviter, député de Bourget, d'attendre au moins sa question, elle fait son préambule, d'accord? Je vous remercie. Nous allons voir, avant, sa question.

Mme Lessard-Therrien : Je parle d'un territoire qui est extrêmement propice au développement touristique qui, là, va passer dans le moulin à scie. Puis, une fois que la «skideuse» est passée, là, ce n'est pas beau, là, c'est un champ de bouette, c'est un tas de branches, puis il n'y a plus rien à faire là pour les citoyens, là. Alors, moi, ce qui m'inquiète, c'est que la «skideuse», elle va y aller, dans la forêt, sur le bord de la rivière Péribonka, dès cet été, et on coupe l'herbe sous le pied à cette communauté-là, pour protéger leur territoire, mais en faire un joyau touristique sur leur territoire. Je me demande comment la ministre peut parler de tourisme écoresponsable quand on se retrouve avec ce genre de situation là puis qu'est-ce qu'elle a à dire aux gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, en ce moment, qui tiennent à bout de bras ce projet-là et qui, là, pensent aller s'enchaîner aux arbres cet été pour préserver ce joyau-là.

• (12 heures) •

Mme Proulx (Berthier) : Donc, Mme la Présidente, vous allez me permettre d'avoir une réponse un peu plus longue, parce qu'il y a beaucoup d'éléments. On va commencer par les débordements en Gaspésie. Je suis allée à la rencontre de la députée de Gaspé l'été dernier. Vrai qu'il y a eu des débordements, et on a rencontré le maire de Gaspé, j'ai rencontré l'ensemble des maires de la Gaspésie pour s'assurer que des épisodes, qui étaient très rares... sur le nombre de visiteurs qui ont choisi la destination de la Gaspésie, étaient très rares. Le maire de Gaspé, d'ailleurs, a mis en place des aires pour s'assurer que les gens qui arrivent en camping l'été prochain, ça se fasse de façon responsable et durable. Il y a très peu de Québécois qui ont agi de cette façon-là.

Maintenant, on parle de la SEPAQ, elle a parlé de la SEPAQ, où tout le monde marchait à la queue leu leu. C'est un succès sans précédent, l'édition spéciale de Bonjour Québec, des cartes de la SEPAQ, et des retombées économiques, pour l'ensemble des régions, extrêmement importantes. Maintenant, on parle de faire en sorte que les Québécois ne se concentrent pas aux mêmes endroits, ce que soulignait la députée, raison pour laquelle on a adopté ou adapté, je devrais dire, Explore Québec dans son volet Explore Québec sur la route pour aller du côté de chez vous, Mme la députée, en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, du côté de la Montérégie, chez moi du côté de Lanaudière. Et pas moins de 1 000 forfaits seront disponibles pour les Québécois, pour les répartir donc sur l'ensemble du territoire québécois.

Maintenant, pour ce qui est des parcs, et j'ai rencontré la société des parcs nature encore très récemment. On a eu, lors du dernier budget, 5 millions de dollars justement pour s'assurer de la pérennité de ces parcs régionaux là. Là, on fait exception des parcs de la SEPAQ qui sont sous la responsabilité du ministre de la Faune et des Parcs.

Sur le moratoire des coupes forestières qui est réclamé le long de la rivière Péribonka, donc, c'est un dossier, comme le mentionnait le collègue de Bourget, qui appartient au ministre de la Forêt, des Faunes et des Parcs. Il y a un comité de sauvegarde de la rivière Péribonka puis pas moins d'une dizaine d'organismes environnementaux et touristiques qui demandent au premier ministre Legault d'imposer un moratoire sur les coupes forestières dans le secteur visé par la création d'une aire protégée. La demande a été faite par le billet cosigné notamment de Nature Québec, Greenpeace, l'association boréale des sociétés nature des espaces et des parcs.

Donc, comme on l'a mentionné à plusieurs reprises depuis décembre, l'atteinte de nos objectifs cibles en 2020, ce n'est pas une fin en soi, Mme la députée, avec 45 millions de dollars additionnels prévus au dernier budget, le projet de loi n° 46, on va continuer de poursuivre notre mission et de protéger les territoires notamment... partout au Québec, mais notamment au sud du Québec.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci.

Mme Lessard-Therrien : Merci pour cette réponse. Donc, je crois déceler que vous seriez favorable à ce moratoire-là, notamment, le long de la rivière Péribonka pour permettre à ces gens-là de faire profiter ce territoire-là à leur industrie touristique, je comprends que vous êtes favorable à ça?

Mme Proulx (Berthier) : Moi, ce à quoi je suis favorable, c'est un développement touristique responsable et durable tel qu'on l'a présenté en février dernier avec cinq axes, dont la protection du territoire, la mise en valeur du territoire. Et il n'y a pas moins d'une vingtaine d'actions ciblées sur lesquelles on travaille présentement pour augmenter non seulement les aires protégées, mais ne pas mettre un socle de verre sur ces aires-là, de les rendre accessibles aux Québécois et à l'international, mais de façon responsable et en lien avec des communautés.

Mme Lessard-Therrien : Je rappellerais quand même à la ministre que l'atteinte de la cible de 17 %, elle est bien réelle, mais que la grande majorité des aires protégées se trouvent dans le nord du Québec, donc je serais peut-être éventuellement curieuse d'entendre son plan pour les valoriser, ces aires protégées là dans le nord du Québec.

Mais avant je veux quand même vous questionner parce que, bon, l'épisode qui a eu lieu en Gaspésie, l'été dernier, je pense qu'il a marqué l'imaginaire des Québécois, puis on ne veut évidemment pas se retrouver avec une situation pareille cet été, je me demande c'est quoi le soutien qui est offert de la part du ministère du Tourisme aux municipalités, aux milieux, pour améliorer leurs infrastructures d'accueil pour les touristes sur l'ensemble du territoire.

Mme Proulx (Berthier) : En fait, c'est un travail qui est fait, entre autres, avec le maire de Gaspé, et la députée pourra corroborer nos dires, donc on a travaillé tout le monde ensemble, avec le MERN, avec la Sécurité publique, pour s'assurer, donc, que les espaces en Gaspésie puissent accueillir les Québécois de façon responsable au cours de l'été qui vient. La ville de Gaspé et le gouvernement du Québec se sont entendus, donc, sur des modalités de gestion des plages en particulier, Mme la députée, et ce pour l'été 2021. Donc, c'est à la suite de discussions avec divers ministères, il y avait le nôtre, Ressources naturelles, Environnement, donc Gaspé aura et pourra faire appliquer ses règlements municipaux sur les plages qui bordent le territoire de la Gaspésie, et ça, c'est donc un pouvoir qui revient pleinement au maire de Gaspé, à cet égard-là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste 1 min 45 s.

Mme Lessard-Therrien : Je vais essayer d'aller plus précis, tu sais, je pense qu'on a tous l'image, là, des petits papiers de toilette, là, qui traînent un petit peu partout, installer des infrastructures sanitaires dans les milieux, ça a des coûts, j'aimerais savoir est-ce que la ministre... comment vous gérez ça, au gouvernement, de soutenir les milieux à se doter d'infrastructures de sanitaires qui ont du bon sens?

Mme Proulx (Berthier) : Depuis le début de la crise sanitaire, on a plusieurs volets dans nos programmes, entre autres, des ententes de partenariat régionales en tourisme où, justement, compte tenu du volet sanitaire, on a ajouté de nouvelles sommes pour soutenir les municipalités, les entreprises à l'adaptation des mesures sanitaires, par exemple d'avoir davantage de poubelles pour ramasser des papiers, des papiers de toilette et également des possibilités pour les municipalités, pour les OBNL de pouvoir avoir le soutien financier du ministère pour les accompagner à ces mesures sanitaires là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Il vous reste 40 secondes.

Mme Lessard-Therrien : Bien, en fait, je ne pensais pas nécessairement à des poubelles pour les papiers, là, mais plus à des endroits pour que les gens puissent aller faire leurs besoins, qu'ils puissent avoir accès à de l'eau potable aussi en quantité, c'est plus à ce genre d'infrastructures là que je pensais.

Mme Proulx (Berthier) : Je pense que c'est des responsabilités municipales, alors ça ne relève pas du ministère du Tourisme, ça relève des municipalités.

Mme Lessard-Therrien : Non, je comprends, mais la pression, elle est accentuée par le tourisme, je pense que vous auriez peut-être un rôle à jouer à ce niveau-là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors c'est tout le temps que nous disposons pour ce bloc. Un très bel échange. Nous revenons avec l'opposition officielle avec la députée de Verdun. Vous disposez de 19 minutes.

Mme Melançon : Merci, Mme la Présidente. Mais, tout à l'heure, quand on était en échange, on se parlait justement de formation. Et dans la formation, je sais qu'il y a le groupe d'action pour la main-d'oeuvre du secteur hôtelier, là, qui a fait des... qui est allé auprès des différents ministres pour parler de la non-éligibilité au programme d'aide en relance par augmentation de formation, là, pour le personnel d'entretien ménager. Est-ce que la ministre est au courant de la non-éligibilité due au PARAF de ces gens-là?

Mme Proulx (Berthier) : Non, je l'ignore, Mme la Présidente.

Mme Melançon : D'accord. Donc, ça, c'est toute l'industrie hôtelière, donc, l'industrie touristique qui a écrit notamment au ministre du Travail pour dire qu'il y a des gens, qui sont des hommes et des femmes d'entretien ménager, là, au Québec, puis c'est ce qui manque notamment dans les hôtels actuellement, qui ont des problèmes de littéracie, de francisation. Et actuellement, là, cette formation-là n'est pas reconnue. Ce serait intéressant que la ministre puisse parler avec son collègue au ministère du Travail. Je pourrai même lui laisser la lettre, si nécessaire, mais je pense qu'il serait intéressant que la ministre puisse parler avec le ministre du Travail.

Mme Proulx (Berthier) : ...de Verdun... la députée de Verdun peut avoir mon entière collaboration là-dessus, et je suis heureuse qu'elle me le partage ce matin, et je signifierai, comme je sais le faire, au ministre du Travail cette incongruité que vous me rapportez ce matin. Merci de le faire.

Mme Melançon : Merci. Merci à vous. Parce que je pense que c'est important de participer à la relance même pour ces hommes et ces femmes qui n'ont pas eu la chance que nous, nous avons, ici, à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire d'avoir une facilité en numératie ou en littéracie, ou même pour des immigrants, là, qui arrivent, là, de pouvoir... de trouver un emploi, ça passe aussi par là, puis on a 40 000 postes à combler. Alors, je le dis ainsi.

Mme la Présidente, rapidement, j'aimerais qu'on puisse parler justement des aides qui ont été annoncées par la ministre du Tourisme, je pense, notamment en juin dernier, et on avait eu un échange superintéressant lors de l'étude des crédits en août dernier et... Puis là la ministre, je suis persuadée, va sourire parce que, moi, j'ai toujours dit que ça prenait de l'aide directe, puis là elle me disait : Ah bien! On sait bien, vous autres, les libéraux... Mais c'était bon enfant, là, c'était très correct, mais force est de constater qu'on a besoin d'aide directe actuellement dans les industries touristiques, puis actuellement c'est des prêts qui sont consentis pour l'industrie touristique. Puis là je le sais que la ministre va me dire : Oui, mais il y a des prêts, mais il y a... Il y a une partie qui est pardonnable, là, oui, mais, à chaque fois qu'une entreprise... puis là je veux bien l'expliquer pour les gens qui nous écoutent, là, à chaque fois qu'une entreprise touristique va voir le banquier en lui disant «j'ai fait un prêt», savez-vous ce qui arrive à cette personne-là? Bien, l'institution financière dit : Oh! il y a donc plus de dangerosité, tu deviens plus fragile parce que ton taux d'endettement augmente et le taux d'emprunt augmente aussi. Donc, de venir emprunter au gouvernement du Québec les fait avoir des augmentations dans leurs institutions financières. J'imagine que ça, la ministre l'a entendu sur le terrain.

• (12 h 10) •

Mme Proulx (Berthier) : Oui, on a parlé, vous et moi, beaucoup d'aide directe. On a eu quand même — puis on s'est parlé, là, en privé, Mme la députée de Verdun et moi, là — presque 14 millions de dollars de remboursement de la taxe sur l'hébergement. Ça, c'est une aide directe, on en convient, Mme la députée de Verdun.

Novembre, il y a eu une mise à jour, là, ça paraît loin, novembre 2020, mais il y a eu une mise à jour, on est allés chercher 65,5 millions de dollars additionnels, entre autres pour aider ce qu'on appelle l'épine dorsale de notre industrie, c'est-à-dire le secteur de l'hébergement, avec 38 millions de dollars.

On est... Et je comprends, là, la partie pardonnable. On a encore fait davantage, Mme la députée de Verdun, alors qu'on a décidé de bonifier le PACTE Tourisme, là, au mois de février 2021, où la partie pardonnable, qui devient une subvention directe, une forme d'aide directe, on a décidé de la majorer de 100 000 \$ à 250 000 \$.

Et à la suite de nombreuses rencontres avec de nombreux grands hôteliers partout à travers le Québec, on s'est bel et bien rendu compte que le poste de dépenses le plus important pour ces hôteliers-là était les frais en hydroélectricité. Je vais mettre ça beaucoup plus largement, là, il y en a qui sont à l'hydro, à l'eau chaude, bref, on ne passera pas tous

les systèmes, là, de chauffage et de climatisation dans les hôtels. Et donc, à la lumière de ces rencontres-là, on a décidé de donner l'équivalent d'une aide directe équivalent à 100 % des dépenses mensuelles en énergie, 1er janvier 2021, 30 juin 2021. On se rappelle que, durant l'hiver, évidemment, on ne peut pas fermer, pardonnez-moi l'expression, là, la switch d'un hôtel, là, on doit continuer d'entretenir et les frais d'entretien sont là.

Donc, entre 1er janvier 2021, 30 juin 2021, important de savoir que c'est un maximum de 35 000 \$ par mois pour un maximum de 210 000 \$ où l'hôtelier le recevrait en juin, pas en juillet, pas en août, pas en septembre, dès juin, les hôteliers qui auront fait cette demande auprès du PACTE Tourisme, qui a été grandement modifié, pourront avoir ces remboursements-là.

Donc, combinant, en terminant, Mme la Présidente, quand même des chiffres, là, à donner ici, là, combinant...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci.

Mme Proulx (Berthier) : ...donc, le pardon de 250 000 \$ et de 210 000 \$, c'est 460 000 \$ de frais fixes qu'on vient rembourser chez des hôteliers.

Mme Melançon : Mais je vais quand même dire, en tout respect, à la ministre, que les gens de l'industrie touristique, pour essayer de se sortir la tête de l'eau, doivent continuer à s'endetter pour essayer, justement, de prendre une petite bouffée d'air, là, et c'est ce qui est triste actuellement parce que ça fait un an, puis c'est vraiment à l'extérieur, complètement, là, de leurs ressorts à eux, là. Ils se sont fait fermer à cause de la pandémie, puis je ne dis pas qu'il ne fallait pas le faire, là, je ne voudrais pas que... mais ils sont en train de subir, ce sont des victimes collatérales de la pandémie, puis, à chaque fois, l'aide qui peut leur être accordée, bien, c'est en s'endettant, et c'est ce que moi, je décris de la situation, actuellement.

Puis, comme je l'expliquais à la ministre, à chaque fois qu'il y a quelqu'un qui va voir sa banque ou son institution financière puis qui dit : Bien, moi, là, j'ai fait une demande d'aide au programme PACTE. Bien, l'institution financière, elle va dire : Oh! bien, attends, tu viens d'augmenter ton endettement. Donc, il y a des risques. Parce qu'il y a des risques, j'augmente ton pourcentage en emprunt. Donc, l'augmentation d'endettement, ça devient un frein complet puis ça leur coûte plus cher, je veux que la ministre puisse bien comprendre ça.

Puis ce n'est pas vrai qu'avec les trois mois d'été qui s'en viennent que tout le monde va refaire ses affaires parce que ça fait un an qu'ils sont à sec. Ils n'ont pas été capables de se refaire une santé financière, ils n'ont pas eu la chance, puis on en reparlera peut-être un peu plus tard, là, mais ils n'ont pas eu la chance d'ouvrir à Noël, ils n'ont pas eu la chance d'ouvrir à Pâques, ils n'ont pas eu la chance d'ouvrir, vraiment, à la relâche. Ça fait que ça fait un an que c'est difficile. Puis j'ai entendu la ministre dire : Oui, mais on a eu un super bel été, l'été passé. Bien je m'excuse, là, mais mars, avril, mai, puis juin, l'année passée, là, ça a été rock and roll, ça a été hyper difficile pour eux. Puis après ça il y a eu la période d'été, mais je veux rappeler à la ministre que ce qui est payant pour l'industrie touristique, c'est le tourisme d'affaires, c'est le tourisme sportif, c'est les gens qui viennent aussi d'ailleurs parce que, malheureusement, c'est vrai, c'est comme ça puis c'est comme ça partout sur la planète, quand on voyage chez nous, on a moins la carte de crédit facile, je vais dire ça comme ça. Mais on l'a vécu, ça, l'été passé. Puis c'est super, les Québécois ont pu redécouvrir leur Québec. Moi, là, je suis toute pour ça, mais ce qui est problématique actuellement, c'est que les quelques semaines qu'ils ont eues dans l'été, ce n'est pas suffisant pour reprendre toutes les pertes qu'ils ont eues. Puis ça a continué de plus belle tout l'hiver, tout le printemps, puis là ils ne savent pas ce qui va arriver, il n'y a pas de prévisibilité. Puis je ne dis pas que c'est la faute de la ministre, là, mais c'est la situation dans laquelle ils sont. Puis j'ai des appels, là, terribles de gens qui pleurent au téléphone, en me disant : On ne sait pas, on ne sait pas qu'est-ce qui va advenir. Puis il y en a, là, c'est... c'était leurs parents qui avaient l'hôtel ou l'auberge, il y en a, là, qui ont bâti ça toute leur vie, puis actuellement, là, ils me disent : Je vais être obligé de remettre les clés. Puis ce n'est pas de gaieté de coeur qu'ils le font puis ce n'est pas parce qu'ils veulent quémander, ils n'ont jamais quémandé parce que ça allait bien avant. Ça allait très bien avant, la situation au Québec était formidable, mais on va devoir se refaire se refaire une santé puis on va devoir se refaire une réputation sur la scène internationale parce que Montréal, qui a été durement affectée, durement touchée, bien, on va devoir y aller.

Donc, c'est un long préambule, puis je laisserai plus de temps à la ministre, mais c'est ça, le cri du coeur que moi, on me fait du côté de l'industrie, puis je suis persuadée que la ministre l'entend aussi, mais il va falloir qu'il y ait de l'aide directe, puis je le sais que les programmes n'étaient pas parfaits, force est de constater, parce que ça a été changé à trois reprises. Donc, on a essayé de moduler, en se disant : Bien, on n'appellera pas ça de l'aide directe parce qu'à la CAQ, on n'aime pas ça parler d'aide directe. Mais, quand même, moi, je pense qu'on doit aller avec de l'aide directe, annoncée, pour ceux et celles qui subissent les contrecoups actuellement.

Et d'ailleurs, en ce sens-là, j'aimerais savoir... Explore Québec, j'aimerais savoir, sur les 10 millions, combien, actuellement, ont été versés, combien est sorti de l'enveloppe Explore Québec?

Mme Proulx (Berthier) : Il y a eu beaucoup de choses, Mme la députée, qui ont été faites. Je sais que c'est dur pour l'industrie touristique. Ça a été extrêmement dur, ça l'est encore. Ce n'est pas le propre du Québec, ce n'est pas le propre du Canada, partout à travers le monde, cette crise-là frappe particulièrement, et vous l'avez mentionné d'entrée de jeu, et la culture et le tourisme.

Bien humblement, bien humblement, on a été la province la plus généreuse, puis je sais que la députée de Verdun est rigoureuse dans ses travaux puis qu'elle a regardé ce qui se fait à l'extérieur du Québec, et franchement, je suis fière de l'aide qu'on a accordée à l'ensemble de nos entreprises touristiques. Et même, Dany Thibault, que la

députée de Verdun connaît certainement, le président du conseil d'administration, évidemment, de l'Association des hôteliers du Québec, qui, à la lumière des modifications... Parce que, oui, on ajuste au fur et à mesure que nous vivons cette crise-ci. Ce n'est pas que les mesures étaient imparfaites au début, on y allait au meilleur de notre connaissance au fur et à mesure d'une crise que l'on vit tous et toutes, pour chacun de nos secteurs d'activité, pour la première fois.

Donc, lorsqu'on a apporté des ajustements, des améliorations, des bonifications, Dany Thibault a dit : Certaines de nos demandes furent entendues par le gouvernement du Québec. L'arrivée d'un programme d'aide aux coûts fixes qui pèsent lourd sur nos entreprises ne peut être que saluée, puisque cela répond à l'une de nos demandes, ça donne de l'oxygène à notre industrie, AHQ, Association des hôteliers du Québec. Donc, on a respecté notre parole d'être agiles, Mme la Présidente.

Mme Melançon : À la question combien... à Explore Québec, combien est sorti sur l'enveloppe de 10 millions?

Mme Proulx (Berthier) : Laissez-moi juste une chance de pouvoir le sortir. Me donnez-vous quelques...

Mme Melançon : Bien, regardez, moi, je vais continuer. Vos équipes vont pouvoir vous l'envoyer, j'imagine.

Mme Proulx (Berthier) : Attends, non, non, il est juste ici, là. Attendez, attendez, attendez. C'est parce que je ne suis pas habituée avec une souris, aussi paradoxal que ça puisse paraître, là, je travaille sur un Mac. Bien, voilà. O.K. Donc, les mesures incitatives pour Explore, hein, que vous voulez?

Mme Melançon : Explore Québec, oui.

Mme Proulx (Berthier) : O.K. Donc, Explore Québec sur la route, 31 mars 2021, les dernières données qu'on a, transactions effectuées entre juin 2020 et février 2021, le nombre d'agences qui ont participé, c'est près de 60. Je suis vraiment contente. Le nombre total de voyageurs, 9 467; valeur totale des forfaits vendus, 5,8 millions de dollars; nombre total de nuitées et de personnes, 32 442, avec des régions plus populaires que d'autres. Sans grand étonnement, la Gaspésie, évidemment, s'y retrouvait.

• (12 h 20) •

Mme Melançon : Je veux juste rassurer la ministre, là, j'ai le cahier avec moi puis j'ai ça. Moi, ce que je veux savoir, sur le 10 millions de dollars, l'enveloppe, combien d'argent est sorti du 10 millions?

Mme Proulx (Berthier) : 1,4 million de dollars.

Mme Melançon : C'est bien ce que j'avais.

Mme Proulx (Berthier) : Il faut voir que, lorsqu'on a lancé... c'est très important de le préciser, lorsqu'on a dû adapter, là, Explore Québec pour Explore Québec sur la route, on n'a pas eu, évidemment, la possibilité de le sortir hyper rapidement, là. Monter un programme, l'adapter pour les Québécois de façon très, très rapide, ça demandait de l'agilité. D'ailleurs, je remercie l'ARF d'avoir travaillé, et Marilyn Désy et ses équipes, de façon très rigoureuse là-dessus.

Ceci dit, pour cet été, ce n'est pas moins de 1 000 forfaits qui vont être offerts à travers Explore Québec sur la route pour permettre, justement, de déployer davantage de Québécois partout sur le territoire québécois, sachant maintenant que la forfaitisation existe pour les Québécois sur l'ensemble du territoire.

Mme Melançon : Mme la Présidente, on comprend qu'Explore Québec ça n'a pas été un succès. Ça, on le comprend, 1,4 million. Le 10 millions, c'était pour un an, j'imagine que c'était la même chose que pour l'autre programme, c'était sur un an aussi, le... et là je m'excuse, c'est attractions Québec, là, ou programme Attractions, ou je ne me rappelle pas exactement, mais l'autre programme qui avait 5 millions, vous avez même dû remettre des sous dans l'autre programme, celui-là, c'était un succès. Le 10 millions, là, ça veut dire qu'il me reste 8,6 millions qui n'ont pas été dépensés, cet argent-là va-t-il être périmé?

Mme Proulx (Berthier) : Non, Mme la Présidente. Puis il faut voir les Québécois, on s'est adonnés à de la forfaitisation lorsqu'on allait à l'international, petite semaine, un vol, un hôtel. Et la forfaitisation, au Québec, pour les Québécois, est vraiment une nouvelle notion que nous avons initialement introduite avec Explore aérien, qui desservait huit régions à travers des vols, des nuitées et des rabais, Mme la députée. Évidemment, compte tenu des circonstances, nous l'avons adapté pour la route.

Et vrai que les Québécois, en forfaitisation, au Québec, ce n'était pas dans notre nature. On fait ça lorsqu'on va passer une petite semaine dans le Sud. Et moi, je suis très fière de la réponse des Québécois, et qui vont continuer de répondre à l'offre du gouvernement du Québec, et qu'on va continuer, donc, à développer de la forfaitisation pour les Québécois, au Québec. Et, lorsque l'international va rouvrir, je tiens à rassurer les Québécois, là, qu'à l'international on aura encore ce volet-là d'Explore Québec qui permettra aux touristes internationaux, lorsqu'on rouvrira les frontières, de pouvoir découvrir toutes les régions du Québec.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste deux minutes.

Mme Melançon : Oui, donc on va aller rapidement. Je l'ai dit tout à l'heure, ceux qui essaient de se sortir la tête de l'eau, actuellement, là... puis là je n'ai pas les chiffres, j'aimerais ça que la ministre puisse nous déposer, peut-être, à la commission, là, combien d'entreprises ont fait des demandes au PACTE et au PADAT, j'aimerais ça qu'on puisse déposer ça ici à la... vos deux programmes que vous avez mis sur pied, le PACTE et le PADAT.

Mme Proulx (Berthier) : PADAT 2. Oui.

Mme Melançon : Alors, j'aimerais bien qu'on puisse déposer ça, là, parce que, sinon, on va perdre un temps immense. Mais ce serait important de savoir combien il y a d'entreprises parce que, ce qu'on réalise, puis c'est là où je m'attriste, c'est qu'actuellement on demande aux gens... puis je l'ai entendu souvent de la part des différents ministres du gouvernement, dire : Bien là, tout le monde doit se réinventer. C'est dur de se réinventer quand on est en train de se noyer, et c'est ça qui est en train d'arriver avec bon nombre d'entreprises en tourisme. Puis ce que le gouvernement du Québec puis le gouvernement de la CAQ leur proposent, c'est de dire : Bien, venez nous voir, on va vous faire des prêts. C'est sous forme de prêts. Endettez-vous plus avec la pandémie, c'est ça, le signal qui est envoyé. Et je ne crois pas, je ne crois pas que la stratégie est la bonne, actuellement, on va perdre trop d'entreprises. Puis quand on va dire : Bien là, c'est le temps de la relance, tout le monde est vacciné, il fait beau, revenez chez nous. Bien, on va avoir une méchante mauvaise surprise, c'est que nos entreprises, nos entrepreneurs en tourisme ne seront plus là, comme bon nombre de travailleurs ne sont plus là.

Puis j'entends la ministre dire : Oui, il y a un problème avec la main-d'oeuvre, mais il y a des jeunes, il y a des étudiants. Je vous le dis, Mme la ministre, ce n'est pas le cas, actuellement, à cause du manque de prévisibilité, les étudiants vont se tourner ailleurs. Moi, ce que j'invite la ministre, là, c'est d'avoir des programmes où il va pouvoir y avoir de l'aide directe, pas de l'endettement supplémentaire. Ce n'est pas de ça qu'ils ont besoin actuellement. C'est dur, pour eux, ce qu'ils vivent, actuellement, puis ils ont besoin d'une main tendue du gouvernement en aide directe.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Je veux juste m'assurer, Mme la ministre, est-ce que vous vous engagez à remettre le rapport qui va comprendre combien d'entreprises ont fait une demande au PACTE et au... 2, je crois.

Mme Proulx (Berthier) : Je veux juste apporter une précision. Au PACTE tourisme, qui est le volet touristique du PACTE, et le PADAT 2, Mme la Présidente, on s'engage évidemment à verser à la commission les documents relatifs à la demande de la députée de Verdun, avec beaucoup de plaisir.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, nous poursuivons, c'est tout pour ce bloc-ci. Nous poursuivons cette fois avec la députée de Gaspé. Vous disposez de 14 min 20 s.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, Mme la ministre, et à toute l'équipe, également. Heureuse de pouvoir parler de l'industrie touristique, aujourd'hui, parce qu'on sait qu'on va devoir travailler très fort pour relancer l'industrie touristique, qui a connu beaucoup de... qui a eu des gros coups importants, là, face à la crise, mais qui avait déjà besoin, là, d'amour un peu aussi avant la pandémie. C'est une industrie qui est très porteuse pour le Québec, et particulièrement, bien, dans les régions comme la mienne aussi, en Gaspésie.

Puis ça m'amène à rectifier un petit peu ce que j'ai entendu, là, de la députée, tout à l'heure, là, parce que, bon, la gestion de la rivière Bonaventure n'est pas du tout due... la problématique n'est pas... ne vient pas de l'achalandage hors contrôle qu'on a vécu, là, cet été, il ne faut pas mélanger les dossiers. Mais moi, ce que je voudrais dire par rapport à ce dossier-là, comme tel, c'est que l'intérêt, là, des gens de place, ce n'est pas qu'on commence à utiliser, là, en grande pompe les plages pour faire du camping puis d'installer des blocs sanitaires, je ne pense pas que c'est comme ça qu'on va régler les problématiques qu'on a vécues. Les municipalités sont en train de faire des réglementations justement, puis je sais qu'elles sont encadrées par le gouvernement pour la cession des baux, etc.

Ce que je veux plus qu'on regarde ensemble pour ce dossier-là, c'est comment est-ce qu'on peut faire la promotion de la région et de s'assurer que l'achalandage respecte le niveau d'accueil de la région, parce qu'à un certain moment, quand tous les établissements hôteliers sont pris, et que là des gens arrivent sans avoir planifié leur voyage, c'est là qu'on a un problème. Il faut que ça se planifie, un voyage loin comme ça en Gaspésie. Et c'est là où je veux savoir, dans la promotion, j'ai vu qu'il y avait de l'aide pour les festivals, mais comment est-ce qu'on s'assure de bien promouvoir nos destinations et comment s'y préparer pour qu'on n'ait pas de problèmes comme ça qui se passent encore l'été prochain?

Mme Proulx (Berthier) : Plaisir de vous revoir, Mme la députée de Gaspé. Ce n'est pas loin la Gaspésie. Le déplacement fait partie de l'expérience, alors ce n'est pas loin la Gaspésie, c'est tout proche pour l'ensemble des Québécois. Vrai que l'année passée...

Mme Perry Mélançon : ...

Mme Proulx (Berthier) : C'est un compliment, là, que je vous fais.

Mme Perry Mélançon : J'espère.

Mme Proulx (Berthier) : Hein?

Mme Perry Mélançon : J'espère.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, oui. Non, non.

Mme Perry Mélançon : Parce que je suis la première à le dire, Mme la ministre, là.

Mme Proulx (Berthier) : O.K., non, non, mais je veux juste être certaine, c'est un compliment.

Mme Perry Mélançon : Pour ne pas me prêter des intentions.

Mme Proulx (Berthier) : Ce n'est pas loin la Gaspésie.

Mme Perry Mélançon : Je le sais, je le fais chaque semaine.

• (12 h 30) •

Mme Proulx (Berthier) : Ce que je veux vous dire, c'est vrai que, l'année passée, il y a eu quelques débordements, hein, on s'est rencontrés, vous et moi, et c'était un petit nombre de Québécois, hein, on tient à le dire, là, sur la quantité de Québécois qui ont choisi une des belles destinations du Québec, c'est un nombre très, très réduit, Mme la Présidente, et, l'année passée, on était un peu sous le choc, on ne savait pas trop ce qui arrivait.

Et malgré le fait que le gouvernement, la députée de Gaspé également joignait sa voix à la mienne, où, semaine après semaine, on demandait aux Québécois de planifier leurs déplacements, planifier leurs déplacements, et ça n'a pas été entendu de tous les Québécois, malheureusement, l'année dernière. Or, je veux vous rassurer, Mme la députée, on continue de marteler ce message-là, de gérer, de planifier chacun de vos déplacements.

Puis la raison d'Explore Québec... la députée de Verdun disait que ce n'était pas un grand succès, là, ce n'est pas terminé, Explore Québec, on en est au début, Explore Québec vient répondre également, Mme la députée de Gaspé, parce que c'est minimum deux nuitées, minimum un attrait. Donc, tout ça est en forfaitisation, donc on s'assure que les gens qui choisissent une destination, quelle qu'elle soit au Québec, on est garantie, donc, d'avoir un hébergement touristique. Et cette planification-là est extrêmement importante, et un des véhicules, c'est évidemment Explore Québec. Mais soyez rassurés que je vais continuer de marteler le message dans les prochaines semaines avec votre voix pour s'assurer que la planification continue de se faire.

Mme Perry Mélançon : Merci. Merci pour cette réponse. Je continuerais peut-être rapidement, parce que j'ai vu des chiffres qui sont sortis récemment pour ma région, donc je vais prendre ces chiffres-là que j'ai sous les yeux.

C'est quand même 100 000 visiteurs de moins qu'on a eus en 2020, on s'en parlait, on disait : Oh! Wow! Il y a l'air d'avoir un gros achalandage dans certaines régions qui ont été sélectionnées par beaucoup de Québécois, mais ça demeure que c'est des pertes de 30 millions qui sont à peu près évaluées, là, par Tourisme Gaspésie, parce qu'elles se fient au nombre de nuitées passées dans la région versus l'année précédente. Donc, c'est là que je dis que c'est important de maximiser les retombées, le potentiel de retombées économiques d'un achalandage qui est contrôlé. Donc, je suis contente de voir qu'il y aura des efforts de mis, à ce niveau-là, pour s'assurer que les gens qui viennent puissent vraiment occuper nos hôtels et nos établissements qu'on aime beaucoup.

Bien, je vais poursuivre, peut-être sur la lancée... J'ai entendu des réponses pour les autres collègues de l'opposition, mais, pour ce qui est du tourisme de nature et d'aventure, est-ce que je pourrais avoir une précision de la vision de la ministre et de son équipe? Parce que je voyais qu'il y a beaucoup qui est mis dans les institutions, comme la SEPAQ, il y a à peu près un peu plus de 15 millions d'investis sur six ans, ce que je trouve déjà peu. Mais est-ce qu'il y a d'autres initiatives qui vont être développées pour le développement... pour le tourisme écoresponsable?

Mme Proulx (Berthier) : Nature, aventure ou écoresponsable? O.K. Dans le volet de...

Mme Perry Mélançon : Bien, en fait, non... tourisme de nature et d'aventure, oui.

Mme Proulx (Berthier) : O.K. Vous avez parlé de 120 000 visiteurs de moins du côté de la belle Gaspésie l'année passée. Évidemment, vos frontières sont fermées, on n'a pas de tourisms internationaux, et c'est l'ensemble du territoire québécois qui écope évidemment d'un achalandage qui est réduit. Puis, pour occuper vos hôtels, vos beaux hôtels, votre belle région, vos restaurants, moi, j'invite les gens à faire... à pratiquer de plus en plus, ça se retrouve dans notre cadre d'action de tourisme responsable et durable, de faire du tourisme lent. On n'est pas dans la quantité, on est dans la qualité, et de passer un plus long séjour chez vous, à Montréal, en Abitibi-Témiscamingue, peu importe la destination choisie par les Québécois, c'est comme ça qu'on va venir soutenir, malgré le fait que les frontières soient toujours fermées, soutenir chacune de nos régions.

Tourisme nature et aventure, effectivement, est en très forte progression. On le voyait, là, depuis les 15, 18, 20 dernières années, c'était en nette progression, et on veut s'assurer de pérenniser ces parcs régionaux là. Clair qu'on a eu un succès avec la SEPAQ, qui, je rappelle, appartient à mon collègue du côté de Forêts, Faune et Parcs, mais des parcs régionaux, des parcs régionaux. Donc, on a, au dernier budget du ministre des Finances, un 5 millions de dollars additionnels, justement, pour continuer de mettre en valeur, de pérenniser et de s'assurer que les parcs régionaux continuent d'offrir des services aux Québécois.

Mme Perry Mélançon : Oui. Bien, en fait, ce que je veux dire par là, c'est qu'on a quand même aussi des entreprises privées qui veulent développer des chaînes de montagnes de ski hors-piste. Quand je dis de voir la vision un petit peu de la ministre, c'est de voir... parce que, si on veut avoir de l'achalandage aussi durant l'hiver, il y a plein de belles activités à faire aussi en tourisme de nature, de plein air, etc. Donc, je veux savoir s'il y aura de l'investissement, autres que dans la SEPAQ et les parcs régionaux, directement aux promoteurs pour étirer la saison. Moi, c'est vraiment quelque chose que je pense qu'on doit faire davantage, là.

Mme Proulx (Berthier) : Vous aurez mon entière collaboration si on peut s'assurer que les Québécois voyagent sur les quatre saisons, qu'on étire les saisons à l'automne, à l'hiver. Il y a des objectifs évidemment de mettre en valeur encore davantage la Gaspésie durant la période hivernale. Eh oui, il y a des bijoux non seulement chez vous, mais sur l'ensemble du territoire québécois, où on va continuer d'appuyer des entrepreneurs, particulièrement en hébergement. On en avait discuté, vous et moi, l'été dernier, parce qu'il y a certaines régions qui manquent d'hébergement touristique.

Donc, on va accompagner les promoteurs qui vont souhaiter, là, faire du développement, par exemple, d'hébergement ou ce à quoi vous faites référence, là, de ski de peau phoque, par exemple, dans les Chic-Chocs, là.

Mme Perry Mélançon : Oui, merci. Est-ce que ces objectifs-là sont chiffrés? Est-ce qu'on sait combien de promoteurs on sera en mesure d'aider, les enveloppes qui sont destinées à ça? Est-ce qu'on a une idée?

Mme Proulx (Berthier) : En fait, il y aura des enveloppes à travers le tourisme responsable et durable, mais également à travers des programmes normés du côté du ministère du Tourisme, que ce soit, au grand plaisir de la députée de Verdun, en subvention directe, ou encore avec des prêts, des garanties de prêt, des prises de participation du côté d'IQ Tourisme.

Mme Perry Mélançon : O.K. Merci. Je vais aller rapidement aussi sur le volet tourisme d'affaires parce que je pense qu'on a là un gros potentiel. Il faut préparer la relance. C'est certain qu'on ne peut pas avoir des gros groupes qui se déplacent présentement pour le travail, on est tous en télétravail actuellement le plus possible, mais il faut préparer. Est-ce qu'il y a des projets sur la table? Est-ce qu'on est en train de développer... Parce que je voyais 2,5 millions seulement cette année et après rien. Moi, j'ai été pas mal étonnée de voir ça, il faut qu'on me rassure d'une autre façon.

Mme Proulx (Berthier) : Et il y aura le P.D.G. par intérim du Palais des congrès de Montréal qui pourra ajouter des compléments d'information, si Mme la députée de Verdun...

Mme Perry Mélançon : Mais comme partout au Québec, là.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, alors... Oui, les rassemblements sont encore, malheureusement, interdits, comme vous le savez.

Mme Perry Mélançon : C'est le temps de développer des nouvelles offres et se préparer à la suite, là, parce qu'on arrive, quand même, au bout du chemin.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, et ça, on est prêts, là, pour accompagner les gens en tourisme d'affaires, partout au Québec, parce que, oui, ça vient répondre au fameux enjeu dont on a discuté, de l'intersaisonnalité, hein, le tourisme d'affaires, à l'automne et au début du printemps, ou avant le printemps. Le 2,5 millions de dollars, il est, conjointement avec la Société du Palais des congrès de Montréal et Tourisme Montréal, pour s'assurer de garder la Société du Palais très, très active pour continuer la réouverture des frontières, d'avoir ces congrès-là.

Puis les bonnes nouvelles, puis si vous souhaitez davantage d'information, les bonnes nouvelles, c'est qu'on a réussi à repousser, dans le temps, ces grands événements là, de congressistes, on les a sécurisés. Donc, le 2,5 millions, là, c'est particulièrement dans un effort pour accompagner Montréal et son tourisme d'affaires à travers la Société du Palais des congrès de Montréal.

Mme Perry Mélançon : Mais donc, Mme la ministre, il n'y a rien de budgété sur six ans pour autres projets en tourisme d'affaires pour développer ce volet-là.

Mme Proulx (Berthier) : En fait, en tourisme d'affaires, on a, dans le plan d'action qu'on a présenté en juin dernier, eu des mesures pour le tourisme d'affaires en milieu hôtelier, vous vous rappellerez. Donc, on a lancé le fameux PADAT qu'on a récemment modifié, en avril 2021, et ça, c'est pour le tourisme d'affaires en milieu hôtelier. Parce qu'on sait que dans les régions du Québec, en dehors de Québec et de Montréal, là où ils ont des grands centres de congrès, ça fait partie, souvent, de l'offre hôtelière, justement, pour répondre à l'intersaisonnalité.

Donc, ce qu'on a fait, en avril 2021, projets de construction de nouveaux établissements hôteliers dans les régions touristiques en déficit d'unités d'hébergement, qui deviennent admissibles, augmentation des coûts admissibles aux travaux, passent de 80 % à 90 %. Puis vous serez heureuse d'apprendre que ça, c'est 225 millions de dollars pour le PADAT 2. L'autre item très important, c'est que 80 % de ces sommes-là sont destinées en dehors des grands centres que sont Montréal et Québec.

Mme Perry Mélançon : Donc... mais c'est pour les hôteliers ou... par exemple, une ville qui voudrait se doter d'un centre, aussi, de congrès, mais à plus petite échelle que Montréal, pourrait, pour devenir une destination en tourisme d'affaires, et non pas seulement des hôteliers... Est-ce qu'il y aurait de l'argent pour...

Mme Proulx (Berthier) : Bien, en fait, ce n'est pas sur quoi on a travaillé, parce que la majorité des hôteliers en région ont de petits, moyens, certains, plus grands, centres de congrès et d'affaires. Et, à travers, donc, la modification substantielle au volet 2, là, du PADAT, c'est comme ça qu'on vient aider les hôteliers en région qui ont, attendant ou à l'intérieur de leurs hôtels, de petits ou moyens centres de congrès. C'est comme ça qu'on vient les soutenir.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 1 min 20 s.

Mme Perry Mélançon : Ah! quand même, plus... O.K. Merci. Bien, en fait, j'aimerais peut-être vous entendre sur une industrie qui est complètement sur le frein, là, présentement, l'industrie des croisières. Quel genre d'aide qui, présentement, est donné à tous les organismes et les croisiéristes, là, pour garder quand même, là, jusqu'à ce qu'on puisse redémarrer cette industrie-là, qu'on s'assure qu'on ait encore des joueurs de taille, là? Parce que c'est quand même une industrie assez porteuse partout au Québec.

• (12 h 40) •

La Présidente (Mme Isabelle) : En 40 secondes.

Mme Proulx (Berthier) : En 40 secondes? Bien, écoutez, on les soutient. Évidemment, là, les croisières internationales, il y a une interdiction jusqu'en 2022. On travaille avec les associations, là, pour continuer de les soutenir. Je sais que c'est un dossier qui vous est très, très cher. Est-ce que je peux prendre un peu plus de temps dans ma réponse? Je ne peux pas donner... Est-ce que la députée de Verdun me permet de répondre à la question?

La Présidente (Mme Isabelle) : On va voir si elle vous posera cette question-là, mais là il ne vous en reste plus que 10 s.

Mme Proulx (Berthier) : Donc, on suit le dossier de près avec le ministre responsable évidemment de la Stratégie maritime. Il y a une rencontre qui doit avoir lieu au cours des prochaines semaines pour évaluer...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, merci...

Mme Perry Mélançon : C'est une réponse intéressante.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est vraiment tout le temps que nous avons pour vous. Alors, merci pour le bel échange. Nous poursuivons avec le dernier bloc, donc avec l'opposition officielle. Et, pour son dernier bloc, la députée de Verdun.

Mme Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Alors, ça va aller plus rapidement, j'imagine, pour le troisième bloc. J'aimerais revenir sur, bien, les actions ou inactions, là, je ne sais pas comment les nommer, là, de la ministre à la veille de la relâche scolaire. Moi, je voudrais qu'on revienne sur les fermetures de piscines, ce qu'on a appelé le «piscine gate».

Je veux juste vous lire rapidement, là : *Fermeture des piscines durant la relâche : les hôteliers en furie*. «C'est par un décret du gouvernement nullement discuté auparavant que les hôteliers ont appris la mauvaise nouvelle.» *Les piscines des hôtels en zone rouge ne rouvriront pas pour la relâche au Québec*. Là, je vais citer : «Ce sont des coûts importants qui devront être assumés, encore une fois, par les hôteliers dans une situation qui est déjà très difficile.» Ça, c'est la P.D.G. de l'Association des hôtels du Grand Montréal. *Des hôteliers «abasourdis» par les décisions de Québec*. «Il y a beaucoup de frustration dans l'industrie[...]. On ne comprend pas la situation, d'autant que les piscines municipales vont rester ouvertes. C'est deux poids, deux mesures», dit Olivier Gret. Les hôteliers du Québec attendent des explications. Au Hilton, à Montréal, là, on a dit : «On a eu beaucoup d'annulations, on a dû revoir toute notre planification. Ça a été très dur, ça a généré beaucoup de coûts.» *Mauvaise surprise pour les familles. Pas de compensation pour les hôteliers qui n'ont pas pu ouvrir leur piscine*. Ça, c'est dans *La Presse* le 1er mars.

Et on apprend dans cette entrevue... dans cette revue de presse, là, à ce moment-ci, *La Presse canadienne*, que la ministre décline toute demande d'entrevue. *La fermeture des piscines fait perdre des milliers de dollars à un hôtel à Shawinigan*. «Cette décision fait perdre des milliers de dollars à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan.» Ça sent de plus en plus l'improvisation. *Les piscines publiques complètes jusqu'à samedi à Québec*. Là, vous avez bien entendu. C'est pour ça que je l'ai gardé à la fin : Les piscines publiques, elles étaient complètes jusqu'à samedi à Québec, parce qu'on était en pleine relâche scolaire.

Juste refaire la chronologie des choses, là, c'est dans la nuit du 25 au 26 février qu'il y a eu un décret, hein, qui est venu fermer les piscines, rappelez-vous. Pourtant, le gouvernement, quelques jours avant, là, c'était le 16 février, avait ordonné l'ouverture des piscines dans les hôtels. Donc, moi, j'aimerais savoir qu'est-ce qui s'est passé entre le 16 février et le 25 février.

Mme Proulx (Berthier) : J'ai eu vraiment le coeur brisé cette journée-là, parce que je savais qu'il y avait beaucoup de familles qui avaient réservé en hôtel, entre autres, pour pouvoir profiter des piscines. Il y a une chose sur laquelle je veux être extrêmement claire, Mme la Présidente, extrêmement claire, d'aucune façon cette décision-là n'a été prise par la ministre. C'est une décision de la Santé publique de fermer les piscines d'hôtel, qui m'a été communiquée le jeudi soir, tard le jeudi soir. Et moi, le ministère, nos équipes en cabinet, on a été les premiers surpris de cette décision-là, et j'ai demandé, j'ai demandé des explications à la Santé publique, et on m'a répondu que ça s'inscrivait dans une logique de déconfinement qui devait être prudente et qui devait être séquencée. Il faut se ramener à l'époque, là, où on tentait, évidemment, d'éviter une recrudescence de cas.

Ceci dit, et on l'a expliqué très clairement auprès de nos hôteliers, ceux qui ont dû rouvrir leur piscine, pour pouvoir accueillir les familles durant le congé, pouvaient avoir et ont encore... ont pu avoir accès, donc, au remboursement des frais liés à l'hydroélectricité pour, évidemment, chauffer des piscines. Mais je veux le dire haut et clair, je le sais que ça a occasionné des déceptions pour des familles québécoises, je le comprends très bien. J'étais extrêmement empathique face à la situation qui était vécue par les familles, mais, je le répète, c'est une décision de la Santé publique.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci.

Mme Melançon : Moi, ce que je trouve particulier, Mme la Présidente, c'est qu'on a entendu le premier ministre, à de nombreux points de presse, dire : C'est moi qui prends les décisions. Donc, ce que je comprends, c'est que la ministre n'a pas été informée de cette décision-là avant que le décret ne soit passé. Je comprends aussi que la ministre a été informée le jeudi soir, mais, pourtant, ça a pris des jours avant que les gens des associations aient un contact avec le cabinet. Moi, je ne comprends pas, là, je ne comprends pas, puis j'entends la ministre dire : J'avais le coeur brisé. Moi, je veux juste vous dire, là, les hôteliers, c'est le portefeuille qu'ils ont brisé, ça a été... c'est terrible. Puis moi, je pensais honnêtement qu'il était pour y avoir une compensation.

Puis c'est arrivé encore à Pâques. À Pâques, il y a des gens qui s'attendaient encore à avoir une semaine pas si mal. Bien, la même chose est arrivée, puis savez-vous, deux heures après l'annonce de la fermeture pour Pâques, là, il y avait 95 % d'annulations. Ça fait que les hôteliers, là, à Noël, ça a été terrible, parce qu'on avait annoncé qu'on était pour être avec la dinde puis que tout le monde était pour fêter ensemble, les hôteliers ont eu, hein, vous le savez, puis on en a dans chacun de nos comtés, là, ils ont eu des annulations. Après ça, il est arrivé la relâche, puis après ça il est arrivé Pâques. À un moment donné, là, je veux bien comprendre, mais qui, dans votre cabinet, n'a pas fait le relais avec les associations?

Mme Proulx (Berthier) : S'il y a une chose que mon cabinet n'est pas, c'est rigoureux, III est extrêmement rigoureux, mon cabinet, et c'est faux de dire qu'on n'a pas parlé aux assos. C'est faux, je suis désolée, je dois me porter en faux contre ça. On leur a parlé le matin, dès qu'on a eu l'annonce de l'interdiction de l'utilisation des piscines en milieu hôtelier, mon équipe, le cabinet, on a parlé, le vendredi matin, à nos associations. Alors, je suis désolée, Mme la Présidente, je dois apporter un correctif qui est important ici : Nous avons parlé à nos associations hôtelières le vendredi matin.

Mme Melançon : Pourtant, la P.D.G., donc, du Grand Montréal, Eve Paré, dit que c'est par la police qu'ils ont appris le décret, ce n'est pas par le cabinet de la ministre. Et ça a pris des jours avant qu'on puisse avoir l'heure juste.

Cela étant dit, j'aimerais amené la ministre sur un autre sujet, Saint-Michel-des-Saints, une place qu'elle connaît très bien, c'est dans son comté, et il y a un rapport du BAPE sur un projet minier en Haute-Matawinie, donc à Saint-Michel-des-Saints, qui fait craindre pour bien des gens localement, là, et surtout pour l'industrie touristique, parce que villégiature et mine, ça ne fait pas bon ménage. Et il y a de nombreux citoyens qui ont demandé des rencontres avec la ministre, et malheureusement ils n'ont pas eu droit à cette rencontre-là.

J'aimerais savoir si la ministre peut s'engager à rencontrer ces gens-là. Je pourrais même déposer l'enfilade de demandes de rencontre.

Mme Proulx (Berthier) : Le projet auquel fait référence la députée de Verdun, c'est Nouveau Monde Graphite. Le ministre de l'Environnement, le ministre des Ressources naturelles, évidemment, sont... suivent pas à pas le dossier et l'évolution du côté de Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints. Non seulement, moi, mais également mon bureau de comté, on s'entretient avec le maire Gouin, Réjean, pour ne pas le nommer, de façon régulière, et il nous fait part de certaines préoccupations de certains citoyens.

Maintenant, Mme la députée, je ne rencontrerai pas, l'horaire ne le permet pas, là, chacun des citoyens de Saint-Michel-des-Saints, mais le maire, mon équipe et le gouvernement du Québec suivent de très près, là, le dossier de Nouveau Monde Graphite du côté de Saint-Michel.

• (12 h 50) •

Mme Melançon : J'entends donc que la ministre refuse de rencontrer ses concitoyens. Je trouve ça un peu dommage à ce moment-ci, parce que vous savez que, dans le BAPE, là, ce qu'on dit, c'est : «Étant donné l'importance que représente le secteur du récréotourisme dans la région, à l'incertitude au regard de l'effet potentiel du projet minier, la commission est d'avis qu'une caractérisation des activités touristiques en Haute-Matawinie, à Saint-Michel-des-Saints, devrait être réalisée par Nouveau Monde Graphite afin d'obtenir une étude de référence de la fréquentation touristique et de suivre les effets du projet.»

Actuellement, le BAPE est inquiet aussi de la situation pour la villégiature à Saint-Michel-des-Saints. Les citoyens, dont je vous parle, qui sont des citoyens de la circonscription de Berthier, donc votre circonscription à titre

de députée, sont... Actuellement, là, ce qu'on leur demande par les gens de votre bureau, on les réfère au ministre de l'Économie. Moi, je trouve ça quand même particulier. J'entends ce que la ministre dit, mais quand même on ne peut pas laisser tomber Saint-Michel-des-Saints. Je comprends que le maire est d'accord, mais il y a le maire, puis il y a aussi des concitoyens, il y a aussi des gens qui habitent sur le bord des lacs, qui sont inquiets, et je pense que ça prend la peine... on devrait prendre la peine de les écouter.

Mme Proulx (Berthier) : C'est faux de dire, Mme la députée, que je refuse de rencontrer mes concitoyens de Berthier, première précision. L'ensemble du gouvernement suit ce dossier-là. Et évidemment, comme ministre responsable de Lanaudière, députée de Berthier, d'abord et avant tout, avec le ministre de l'Environnement, avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, avec le ministre des Ressources naturelles et moi-même, on suit de très près le dossier du côté de Saint-Michel-des-Saints et de Nouveau Monde Graphite.

Mme Melançon : J'entends quand même qu'elle n'accepte pas l'offre que je lui ai faite.

Cela étant dit, on va aller du côté des discrétionnaires, Mme la ministre. Il y a eu le député de Rousseau qui a reçu des sommes importantes de votre discrétionnaire pour un de ses amis. Ça a fait la manchette, là, chèque de 15 500 \$ pour son ami, le député — je vais taire son nom — donc de Rousseau, intervenu auprès de deux ministres. Bon, il y a différents montants, là, qui sont donnés, puis j'ai sorti les montants discrétionnaires que la ministre a octroyés. C'est des demandes assez importantes, là, quand même. Ce que j'aimerais surtout savoir, c'est : Est-ce que la ministre peut nous dire c'était quoi, le projet qu'elle a voulu soutenir en donnant cette somme, ce montant-là au député de Rousseau?

Mme Proulx (Berthier) : C'était un festival automnal, qui, dans les circonstances, ne pouvait pas se tenir. Et les demandes, en lien avec les budgets discrétionnaires, sont analysées de façon rigoureuse par mon cabinet, comme tous les cabinets, d'ailleurs. On a des demandes fréquentes de discrétionnaires, qui sont traitées, vous le savez très bien, peu importe la couleur politique, qui sont traitées de la même façon, sans égard à la formation politique. Pour ce qui est du député de Rousseau, il n'a eu absolument aucun rôle à jouer dans l'analyse ou le traitement du dossier de discrétionnaire pour l'entreprise à laquelle vous faites référence. Il n'y a pas eu eu aucun traitement de faveur. Il n'y a pas eu aucun conflit d'intérêts de la part du député de Rousseau. On a analysé la demande de discrétionnaire, de la même façon qu'on analyse chacune des demandes.

Et c'est important ici de préciser que, lorsqu'il y a des demandes de discrétionnaire qui sont faites à mon bureau, et qu'il n'y a pas de programme qui existe pour soutenir des activités, des festivals et des événements qui sont en lien avec l'industrie touristique, on analyse rigoureusement et on tente de soutenir, donc un maximum d'entreprises au Québec, qui souhaitent avoir des activités touristiques et qui, malheureusement, ne peuvent pas avoir de soutien à travers d'autres programmes dits normés.

Mme Melançon : Je remercie la ministre pour sa réponse. Elle dit qu'il y a un travail rigoureux qui est fait à l'intérieur de son cabinet. J'aimerais savoir quels sont les critères pour l'obtention, ou non, d'un discrétionnaire dans le cabinet.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, en fait, il faut qu'il soit en lien avec le tourisme d'abord et avant tout. J'ai l'exigence également qu'il n'ait pas été soutenu par un autre programme normé au sein du ministère du Tourisme.

Mme Melançon : Est-ce que que c'est... Est-ce qu'on demande que ce soit en lien absolument avec le tourisme?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, en fait, notre objectif, nous, c'est d'encourager des organismes à vocation touristique événementielle, donc qui vont stimuler non seulement la fréquentation dans toutes les régions du Québec... C'est ce avec quoi, moi, en tant que ministre du Tourisme, je travaille pour des discrétionnaires.

Mme Melançon : Mais est-ce que la ministre peut nous assurer que ce n'est que pour des entreprises touristiques qu'elle donne du discrétionnaire, dans le discrétionnaire, à titre de ministre du Tourisme?

Mme Proulx (Berthier) : En fait, ce que je dis, c'est que, comme ministre, j'appuie, moi, je continue d'encourager et d'aider au développement des organismes à vocation, soit événementielle. C'est le cas auquel on fait référence ici, là, c'était l'événementiel, ou à vocation touristique, qui vont stimuler une région du Québec, quelle qu'elle soit, là.

Mme Melançon : Donc, moi, je prends ça pour un oui, là. Vous me dites : Il faut que ce soit en lien avec du tourisme.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, idéalement, oui, mais... Oui, c'est la façon dont on fonctionne, mais ça pourrait, par exemple, Mme la députée, pour avoir accès à un bord de lac, il y a une municipalité qui me demande : Mme Proulx, pouvez-vous m'aider à avoir un petit banc de parc pour que les gens puissent s'asseoir là-bas? Bien, c'est plus largement que tourisme, là, ou événementiel, mais je pourrais accompagner une demande pour avoir un banc de parc, pour que les gens puissent s'y installer et admirer le fleuve sur le bord du fleuve, du côté de Berthier, par exemple, ou de Lavaltrie ou de Lanoraie.

Mme Melançon : D'accord. Donc... Mais comme la ministre parle beaucoup des critères, là, est-ce qu'elle est prête à déposer les critères avec lesquels sont analysées les demandes?

Mme Proulx (Berthier) : Pardon?

Mme Melançon : Comme vous parlez des critères de votre cabinet, est-ce que vous avez une liste des critères déjà élaborés dans le cabinet?

Mme Proulx (Berthier) : Non. Mais, en fait, je vous ai énuméré quels critères on avait : développement des organisations à vocation touristique événementielle. On parle également de communautaire, d'organismes communautaires, d'organismes sociaux. Donc, ce sont les critères avec lesquels, Mme la députée, on travaille. C'est nos lignes directrices, moi, comme ministre, et avec l'ensemble...

Mme Melançon : Mais il n'y a pas de critère, il n'y a pas de grille de critères, là?

Mme Proulx (Berthier) : Non, ce n'est pas un programme normé...

Mme Melançon : O.K. Parfait.

Mme Proulx (Berthier) : ...ça appartient à la discrétion de la ministre de soutenir ou non une demande de discrétionnaire qui est acheminée à mon cabinet.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il ne reste qu'une minute.

Mme Melançon : Alors, Le Phare des affranchiEs, je pense que vous avez entendu parler de ça. C'est notamment Xavier Gret qui travaille avec Le Phare des affranchiEs, un projet pour contrer l'exploitation sexuelle des mineurs en collaboration avec l'industrie touristique. Moi, ce que j'aimerais savoir, Mme la Présidente, c'est : Est-ce que la ministre accepterait de reconnaître cette formation et d'en faire la promotion auprès du ministre du Travail? C'est important dans l'exploitation sexuelle, là. Le monde de l'hôtellerie est d'accord, mais ils ont besoin de votre soutien, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, vous savez que c'est un dossier qui est piloté de main de maître par ma collègue, la vice-première ministre, ministre de la Sécurité, qui est en charge de ce dossier-là. Et on collabore très, très bien d'ailleurs avec la ministre de la Sécurité publique, responsable de la mise en oeuvre du plan qui a été déposé.

Mme Melançon : Il me reste quelques secondes, je crois. Juste pour dire, il faut revoir la stratégie en aide directe puis en main-d'oeuvre rapidement du côté du tourisme, parce que la relance, ça va être très important. Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, merci pour les échanges très instructifs, d'ailleurs.

Adoption des crédits

Alors, le temps alloué à l'étude des crédits du portefeuille Tourisme est presque écoulé. Il nous reste maintenant quatre mises aux voix. Alors, nous allons procéder pour la première mise aux voix du programme 1, intitulé Direction, administration et gestion des programmes.

La Secrétaire : Merci. Veuillez répondre pour, contre ou abstention. Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Campeau (Bourget)?

M. Campeau : Pour.

La Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, Mme Melançon (Verdun)?

Mme Melançon : Contre.

La Secrétaire : Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue)?

Mme Lessard-Therrien : Pour.

La Secrétaire : Et Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Donc, le programme 1 est adopté. Nous poursuivons, cette fois, pour la mise aux voix du programme 2, intitulé Développement du tourisme. Mme la secrétaire.

La Secrétaire : Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Campeau (Bourget)?

M. Campeau : Pour.

La Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, Mme Melançon (Verdun)?

Mme Melançon : Contre.

La Secrétaire : Pour Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue)?

Mme Lessard-Therrien : Contre.

La Secrétaire : Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, le programme 2 est adopté. Nous poursuivons avec le programme 3, intitulé Organismes relevant du ministre.

La Secrétaire : Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Campeau (Bourget)?

M. Campeau : Pour.

La Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, Mme Melançon (Verdun)?

Mme Melançon : Contre.

La Secrétaire : Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue)?

Mme Lessard-Therrien : Contre.

• (13 heures) •

La Secrétaire : Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, le programme 3 est adopté.

Adoption de l'ensemble des crédits

Nous poursuivons cette fois pour l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme.

La Secrétaire : Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Campeau (Bourget)?

M. Campeau : Pour.

La Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, Mme Melançon (Verdun)?

Mme Melançon : Contre.

La Secrétaire : Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue)?

Mme Lessard-Therrien : Contre.

La Secrétaire : Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme est adopté.

Documents déposés

En terminant, nous déposons les documents qui contiennent toutes les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. C'est déposé.

Écoutez, merci. Merci pour les échanges très instructifs, hein, je pense, autant pour nous que pour la population. Alors, je vous remercie également de la collaboration.

La commission ajourne ses travaux au mercredi 5 mai 2021, après les affaires courantes, soit vers 11 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation. Merci beaucoup. Bonne fin de journée à toutes et à tous.

(Fin de la séance à 13 h 01)